



Communiqué de presse – 01.07.2024

Avec EcoPouce, on lève le pouce en toute sécurité

Lancée au printemps 2022, l'application EcoPouce, qui permet de covoiturer entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier de façon solidaire, gratuite et sécurisée, a été revue de fond en comble. Ses défauts de jeunesse ont été réglés. La version de 2024 s'en voit simplifiée : plus aucune inscription n'est nécessaire pour les conducteurs-trices, seul-les les passagers et passagères peuvent s'inscrire pour sécuriser leur trajet.

Le Parc Chasseral et ses nombreux partenaires ont complètement revu l'application EcoPouce, qui permet de covoiturer de façon sécurisée entre Villiers et Saint-Imier, un tronçon qui ne compte aucun transport public. L'application, gratuite, permet de pratiquer l'autostop en toute sécurité au départ d'emplacements choisis pour le confort des utilisateurs-trices et des automobilistes prêt-es à prendre du monde à bord.

Un fonctionnement simplifié à l'extrême

Six emplacements situés entre Villiers et Saint-Imier, clairement indiqués, permettent aux autostoppeurs et autostoppeuses d'attendre un covoiturage de façon sécurisée. Une fois inscrit-es sur l'application – la procédure ne prend que quelques secondes –, le passager ou la passagère scanne le qr-code de l'emplacement puis a la possibilité d'entrer le numéro de plaque de la voiture – ou le nom de l'automobiliste – qui le ou la prendra en charge. Une fois arrivé-e à destination, il ou elle annonce tout simplement la fin de sa course sur l'application. La procédure est terminée.

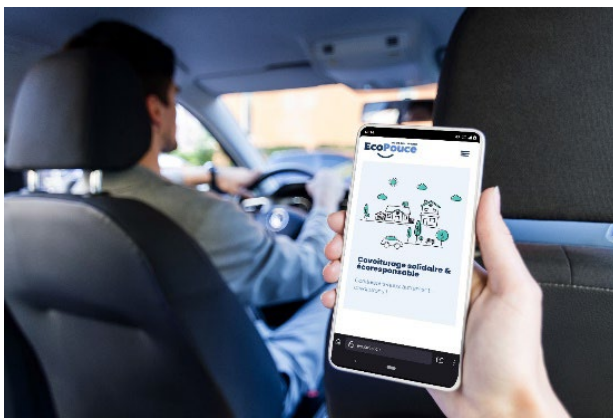
L'avantage, par rapport à de l'autostop traditionnel, repose sur l'enregistrement de la course via la plaque du véhicule qui, en cas de problème, peut être identifié. Les données enregistrées sont conservées sur un serveur sécurisé et automatiquement éliminées après 15 jours. Elles ne sont pas transférées à des tiers.

Autostop 2.0 en mode régional

La création de cette ligne de covoiturage spontanée entre dans le cadre de la mission du Parc Chasseral de développer des alternatives au transport motorisé individuel, en vue d'une transition vers davantage de durabilité. Un objectif partagé par les partenaires de cette offre ancrée au niveau régional. EcoPouce est largement soutenu par les communes de Val-de-Ruz et Saint-Imier, avec un appui fort de plusieurs partenaires dans les transports régionaux : transN, CITraP-NE et objectif.ne. L'application numérique a été développée sur le plan technique par le ceff INDUSTRIE de Saint-Imier.



Légende : Six emplacements situés entre Villiers et Saint-Imier permettent aux conducteurs et conductrices d'effectuer une prise en charge de façon sécurisée (© ecopouce.ch).



Légende : Solidaire et écoresponsable, EcoPouce est au service de toutes et tous. Une fois inscrit-e, il suffit de télécharger l'appli et de se lancer ! (© ecopouce.ch)

Infos générales et contact :

Cyril Gros (Mobilité et Economie durable)
[cyril.gros\(at\)parcchasseral.ch](mailto:cyril.gros(at)parcchasseral.ch)
+41 (0)32 942 39 49 / +41 (0)76 456 32 40



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 470 km² et 23 communes et compte quelque 53'000 habitants.